

Sans titre

ARCHITECTE ENTREPRENEUR

Fabricant d'ouvrage, partie d'ouvrage ou élément d'équipement. - Responsabilité. - Responsabilité à l'égard du maître de l'ouvrage. - Responsabilité solidaire avec l'entrepreneur. - Applications diverses. - Fabricant de fenêtres. - Condition.

Ayant souverainement relevé que des fenêtres avaient été fabriquées sur commande spécifique, que chacune d'elles correspondait à une fiche de commande précisant les caractéristiques techniques auxquelles elle devait répondre et que le montage de ces fenêtres s'était effectué sans modification affectant leur structure, une cour d'appel a pu retenir que ces fenêtres répondaient à la définition des éléments d'équipement conçus et produits pour satisfaire, en état de service, à des exigences précises et déterminées à l'avance (EPERS) donnée par l'article 1792-4 du code civil.

Sans titre
3ème CIV. - 4 janvier 2006. REJET

N° 04-13.489. - C.A. Versailles, 9
février 2004.

M. Weber, Pt. - M. Paloque, Rap. -
M. Bruntz, Av. Gén. - SCP Defrenois
et Levis, SCP Roger et Sevaux, SCP
Gatineau, SCP Laugier et Caston,
SCP Lyon-Caen, Fabiani et Thiriez,
AV